

Questionnaire d'affiliation pour les personnes sans activité lucrative

Cette partie ne doit pas être complétée

Affiliation dès le _____ N° affilié _____

1. DONNEES PERSONNELLES

Madame Monsieur

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ N° AVS _____

Rue et n° _____ Case postale _____

NPA et lieu _____ N° téléphone _____

E-mail _____ Permis de séjour _____

Etat civil _____ depuis le _____

2. DONNEES CONCERNANT VOTRE CONJOINT (*y compris pour les personnes séparées*)

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ N° AVS _____

3. ADRESSE DE CORRESPONDANCE (si différente des données personnelles)

Nom _____ Prénom _____

Rue et n° _____ NPA et lieu _____

4. EN CAS DE REMBOURSEMENT DE NOTRE PART

Bénéficiaire _____ IBAN _____

Institut financier _____ NPA et lieu _____

5. SITUATION PERSONNELLE

Exercez-vous une activité lucrative ? oui (*prenez le point no 6*) non

Si non, sans activité lucrative depuis _____

Motif de l'arrêt de l'activité lucrative _____

Avez-vous bénéficié d'indemnités journalières pour maladie ou accident ? oui non

Sous quelle forme avez-vous précédemment payé des cotisations AVS ?

- Comme salarié(e) chez _____
Quel était votre dernier salaire (*joindre certificat de salaire*) ? CHF _____
- Comme chômeur(se) jusqu'au (*joindre décompte de chômage*) _____
- Comme indépendant(e) auprès de la caisse de compensation _____
Nom et adresse de l'entreprise _____

6. DETAIL DE L'ACTIVITE LUCRATIVE DU CONJOINT OU DE LA CONJOINTE

- Comme salarié(e) chez _____ Taux d'activité en % _____
Quel est votre salaire actuel (*joindre certificat de salaire*) ? CHF _____
- Comme indépendant(e) auprès de la caisse de compensation _____
Revenu d'indépendant(e) CHF _____ Taux d'activité en % _____
- Comme personne sans activité lucrative oui non

7. FORTUNE NETTE ET BIEN(S) IMMOBILIER(S) SELON DECLARATION D'IMPOTS

Total fortune nette (*joindre déclaration d'impôts*) au _____ CHF

Dans le montant de la fortune doivent être compris les biens en Suisse, ainsi qu'à l'étranger (y compris les biens du conjoint et le cas échéant de (des) l'enfant(s)).

Pour les personnes mariées, tenir compte de tous les biens, même en cas de mariage sous le régime de la séparation des biens.

Bien(s) immobilier(s) :

Canton _____ Estimation fiscale _____

8. REVENUS DETERMINANTS SOUS FORME DE RENTE

Genre de prestations	du	au	CHF/mois
Rentes et pensions de tout genre (sauf AI)			
Prestations périodiques d'employeurs, indépendantes d'un droit juridique (p. ex. pont AVS)			
Rente de l'assurance militaire			
Rentes AVS (1 ^{er} pilier, y compris rentes de survivants)			
Rente de l'assurance accident			
Rente étrangère (indiquez la monnaie du pays)			
Indemnités journalières (p. ex. de l'assurance militaire, assurance accident ou maladie)			
Pension alimentaire, sans l'entretien des enfants			
Prestations en nature selon un contrat de droit ou d'un logement mis gratuitement à disposition			
Autres prestations périodiques (p. ex. jouissance bourgeoisiales en nature ou en espèces, revenus provenant de la vente de brevets ou de l'octroi de licences, prestations durablement fournies par un tiers, rentes, viagères, etc.)			

9. REVENUS NON DETERMINANTS SOUS FORME DE RENTE

- Rentes de l'AI ;
- Rentes pour enfant, pensions alimentaires pour enfant, pour autant que l'enfant ait un propre droit à la rente ou aux pensions alimentaires.

Bénéficiez-vous d'une rente de l'AI ? oui non

Bénéficiez-vous d'indemnités journalières AI ? oui non

Si oui, auprès de quelle caisse de compensation ? _____

10. AUTRES REVENUS

Êtes-vous bénéficiaire de l'aide sociale ? oui non

Si oui, depuis quand ? _____

Après de quelle institution ? _____

Bénéficiez-vous de prestations complémentaires ? oui non

Désirez-vous l'imputation des cotisations payées en tant que salarié(e) ? oui non

Explications

Dans la mesure où vous exercez encore une activité lucrative ou une nouvelle activité lucrative (depuis votre mise à la préretraite), nous vous prions de nous transmettre une confirmation de votre/vos employeur-s.

Celui-ci doit absolument confirmer le montant de votre salaire ainsi que le total des déductions AVS/AI/APG (sans le montant de l'assurance-chômage). Cette confirmation doit nous être fournie à la fin de chaque année civile. Si vous exercez une activité comme indépendant-e, veuillez nous faire parvenir une copie de la décision définitive de cotisations de la caisse de compensation compétente le plus rapidement possible. *Dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer votre numéro d'affilié comme personne sans activité lucrative.*

Les cotisations déjà versées seront déduites de celles dues en tant que personne non-active. Vous serez éventuellement exempté(e) de payer des cotisations. Les montants payés durant votre activité ne peuvent être mis en compte ou restitués que pour une année civile, pendant laquelle des cotisations en tant que personne sans activité lucrative sont dues.

La décision définitive sera établie sur la base des chiffres communiqués par les impôts.

Lieu et date : _____ Signature : _____